

La nouvelle opposition en RDC : les mouvements citoyens de la jeunesse



Habibou BANGRÉ

Mai 2016

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

ISBN : 978-2-36567-572-7

© Tous droits réservés, Ifri, 2016

Couverture : © 2015 Alexis Bouvy (www.hrw.org)

Comment citer cette publication :

Habibou Bangré « La nouvelle opposition en RDC : les mouvements citoyens de la jeunesse », *Notes de l'Ifri*, mai 2016.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Ifri-Bruxelles

Rue Marie-Thérèse, 21 1000 – Bruxelles – BELGIQUE

Tél. : +32 (0)2 238 51 10 – Fax : +32 (0)2 238 51 15

E-mail : bruxelles@ifri.org

Site internet : ifri.org

Auteur

Habibou Bangré est une journaliste qui travaille depuis plus de douze ans sur l'Afrique et sa diaspora. Elle s'est expatriée en juillet 2011 en République démocratique du Congo, où elle a travaillé quatre ans et demi pour l'Agence France-Presse. Fin octobre 2015, elle est redevenue freelance et travaille essentiellement pour les sites du *Monde*, de *RFI*, de *Jeune Afrique*, et pour les quotidiens *Ouest-France* et *La Croix*.

Sommaire

INTRODUCTION	4
L'ÉMERGENCE D'UNE CONTESTATION CITOYENNE	5
La stratégie du glissement	5
Une jeunesse en colère : les nouveaux mouvements citoyens	8
STRUCTURATION INTERNE ET EXTERNE DE LA CONTESTATION CITOYENNE	15
Une internationale de la jeunesse africaine écoutée par des partenaires internationaux	15
Structuration interne : le rôle de ces mouvements dans le Front citoyen	18
La réponse gouvernementale	22
CONCLUSION	26

Introduction

Accusant le président Joseph Kabila de vouloir s'accrocher au pouvoir, un large consortium s'est structuré en décembre sous la forme d'un « Front citoyen » qui dépasse le périmètre habituel des partis d'opposition. Plusieurs organisations de la société civile y jouent un rôle de premier plan : deux mouvements, Lucha et Filimbi, expriment le ras-le-bol de la jeunesse urbaine et perturbent la dialectique entre le pouvoir et les partis traditionnels d'opposition.

La Constitution empêche Joseph Kabila de briguer un troisième quinquennat consécutif. Il ne s'est jamais exprimé clairement sur ses intentions pour l'après-2016, mais l'opposition dénonce une série de manœuvres – révision de la Constitution, modification de la loi électorale, non décaissement des fonds pour l'organisation des élections... – destinées à le maintenir en poste. Pour prévenir un passage en force, Lucha et Filimbi misent sur des actions pacifiques.

Si leur capacité de mobilisation est difficile à mesurer, leur stratégie de communication tournée vers les réseaux sociaux a permis d'attirer l'attention et le soutien de la communauté internationale et d'ONG des droits de l'homme congolaises et étrangères. Proches des mouvements sénégalais Y'en a Marre et burkinabè Balai citoyen, très actifs pour empêcher un troisième mandat anticonstitutionnel dans leur pays, ils sont victimes de la répression gouvernementale.

Dans le même temps, les autorités plaident toujours pour la tenue du dialogue national convoqué par le président pour organiser des élections « crédibles » et « apaisées ». La démarche rappelle le début des années 1990, quand le dictateur Mobutu Sese Seko (1965-1997) avait lancé des consultations dans le pays pour jeter les bases de la « Conférence nationale souveraine » censée ouvrir la RDC à plus de démocratie et ouvrir une nouvelle page de l'histoire du pays.

L'émergence d'une contestation citoyenne

L'opposition estime que les velléités du président Kabila de rester au pouvoir au-delà du terme de son second quinquennat, en décembre 2016, ont commencé à se manifester dès 2014. Alors que de nombreux Congolais sont convaincus qu'il ne quittera pas son poste à la fin de son mandat, les mouvements Lucha et Filimbi ont progressivement émergé sur la scène politique pour s'assurer que la présidentielle se déroulera dans les délais constitutionnels et que Joseph Kabila n'y participera pas.

La stratégie du glissement

Joseph Kabila est arrivé au pouvoir en 2001 après l'assassinat de son père, Laurent-Désiré Kabila, aux côtés duquel il avait combattu pour renverser Mobutu Sese Seko. Il a été élu en 2006, lors des premières élections démocratiques depuis l'indépendance de l'ancienne colonie belge, en 1960, et a été reconduit en 2011 lors d'un scrutin caractérisé par des fraudes et des irrégularités massives. La Constitution du 18 février 2006 l'empêche de briguer la présidentielle, prévue en novembre.

Sur la même longueur d'ondes que les grands partis d'opposition et que l'Église catholique, une frange de la société civile congolaise tente de faire barrage à Joseph Kabila, accusé de vouloir s'accrocher au pouvoir – comme Pierre Nkurunziza et Denis Sassou Nguesso l'ont fait au Burundi et au Congo voisins, et comme Paul Kagame s'y prépare au Rwanda.

En janvier 2015, à l'appel de l'opposition, les Congolais ont manifesté, surtout à Kinshasa et parfois avec violence, contre une modification de la loi électorale risquant de prolonger son mandat de plusieurs années. La répression a fait plusieurs dizaines de morts¹. En septembre 2015, la Cour constitutionnelle a décidé que l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs de 21 nouvelles provinces² était prioritaire sur toute autre, bloquant la préparation d'un cycle serré d'une dizaine de scrutins. Par

1. « RDC : 27 morts lors des manifestations de janvier », Reliefweb, 5 février 2015, disponible sur : <http://reliefweb.int>.

2. « RDC: la Cour constitutionnelle ouvre la voie au report des élections », Reliefweb, 8 septembre 2015, disponible sur : <http://reliefweb.int>.

ailleurs, le gouvernement n'a pas respecté le plan de décaissement des fonds pour permettre à la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) d'organiser les élections. Dans un courrier daté du 9 octobre³, la Ceni, que l'opposition juge inféodée au pouvoir, explique qu'elle n'a rien reçu en 2013 et a obtenu en 2014 et 2015 un total de 97 millions de dollars, soit 17 % de la somme allouée par le Parlement pour ces trois années.

Le retard pris dans les préparatifs compromet fortement la possibilité d'organiser les scrutins législatifs et présidentiels le 27 novembre 2016. D'autant que, selon la Ceni, l'actualisation du fichier électoral, notamment pour inclure les citoyens devenus majeurs depuis le scrutin de 2011, devrait prendre au moins 13 mois et coûter 200 millions de dollars. Son président, Corneille Nangaa, a d'ailleurs annoncé le 17 mars que l'organe électoral prévoyait de saisir la Cour constitutionnelle pour demander un report du scrutin présidentiel⁴.

Joseph Kabila a convoqué un « dialogue politique national inclusif⁵ » censé favoriser des élections « crédibles » et « apaisées ». L'idée est soutenue par l'ONU, l'Union africaine (UA), l'Union européenne (UE) et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), mais les poids lourds de l'opposition, d'ordinaire divisés, dénoncent un « piège » destiné à maintenir en poste Joseph Kabila. Ils refusent donc d'y participer, ou acceptent sous certaines conditions. Certains d'entre eux avaient déjà refusé de participer aux « concertations nationales » tenues fin 2013 pour renforcer la cohésion du pays, mais dont la plupart des recommandations sont restées lettre morte, tandis qu'un nouveau gouvernement a ouvert la porte à l'opposition.

Parmi les opposants fermement anti « dialogue politique national inclusif » figurent : le Mouvement de libération du Congo (MLC), de l'ex-chef rebelle et vice-président Jean-Pierre Bemba, jugé à la Cour pénale internationale, l'Union pour la nation congolaise (UNC), de Vital Kamerhe, ex-président de l'Assemblée nationale et classé troisième à la présidentielle de 2011, et Moïse Katumbi, l'ex-gouverneur du Katanga, qui a quitté en septembre 2015 le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD, au pouvoir). Quant au G7, un groupe de sept partis ayant aussi quitté la majorité en septembre, et fragilisé depuis par des défections, il

3. « RDC : la Ceni demande des clarifications sur son financement », *RFI Afrique*, 13 octobre 2015, disponible sur : www.rfi.fr.

4. Interview de Corneille Nangaa à *VOA Afrique*, 17 mars 2016, disponible sur : www.voafrique.com.

5. Présidence de la République démocratique du Congo, « Le chef de l'État confirme le Dialogue politique national inclusif », 8 décembre 2015, disponible sur : www.presidentrdc.cd.

« souscrit à l'idée des négociations directes entre acteurs politiques⁶ » mais pas au dialogue convoqué par le président.

La position de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) de l'opposant historique Étienne Tshisekedi, soigné en Belgique depuis plus d'un an et demi, est difficile à suivre, tant le parti est divisé. Mais en principe, il exige un modérateur international, quand Joseph Kabila concède un facilitateur étranger qui serait chargé d'assurer une médiation uniquement en cas de blocage des pourparlers. Le pouvoir tente toujours de convaincre l'UDPS, notamment, selon un diplomate interviewé⁷, en lui proposant des postes ministériels. L'administration Kabila espérerait ainsi acheter le soutien du parti s'il n'y avait pas de présidentielle à temps, mais Félix Tshisekedi, fils de l'opposant, a déjà signifié que toute transition devra se faire « sans » Joseph Kabila⁸.

Pour sa part, l'Église catholique, qui avait dénoncé les fraudes de 2011, s'est dit prête à participer au dialogue tout en restant attentive au respect de la Constitution. Elle espère ainsi jouer un rôle majeur pour que les assises aillent dans le bon sens, comme lors de la Conférence nationale souveraine de Mobutu Sese Seko : en 1992, quand ce dernier avait suspendu les pourparlers, l'Église catholique avait organisé une « Marche des chrétiens » pour réclamer la reprise des travaux. La manifestation avait été réprimée dans le sang. Depuis, chaque année, l'Église commémore l'événement. Du côté des autres confessions, dont l'Église kimbanguiste et les Églises du Réveil, on prône le dialogue pour réconcilier les Congolais et organiser des élections paisibles.

Les organisations de la société civile sont divisées. Certaines sont favorables au dialogue afin de mettre à plat les divergences et trouver un compromis. En revanche, d'autres, à l'image de l'opposition, y voient un piège. « Je me demande parfois s'il ne faut pas finalement aller à ce dialogue. Comme ça, ça cesse d'être un prétexte pour ne rien faire⁹ », confie, comme d'autres activistes, un militant du mouvement Lutte pour le changement (Lucha).

6. Communiqué du G7 datée du 20 février 2016, disponible sur : <https://twitter.com>.

7. Interview d'un diplomate, Kinshasa, mars 2016.

8. « RD Congo : Félix Tshisekedi pour une transition sans Joseph Kabila », *Jeune Afrique*, 17 mars 2016, disponible sur : www.jeuneafrique.com.

9. Interview avec un militant de Lucha, Kinshasa, janvier 2015.

Une jeunesse en colère : les nouveaux mouvements citoyens

Lucha et Filimbi se sont imposés comme les groupes contestataires les plus visibles de la société civile. Ces deux mouvements sont nés après les élections de 2011, dans un contexte d'insatisfaction sociale et politique. Ils expriment le mécontentement et les frustrations d'une jeunesse congolaise essentiellement urbaine et éduquée.

Lucha

Lucha est un « mouvement citoyen, non-violent et non-partisan¹⁰ » formé en 2012 par des jeunes étudiants ou diplômés de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu (Est). Il s'exprime beaucoup sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, YouTube), dispose d'un site (www.luchacongo.org) et s'est fixé pour mission de dénoncer les conditions de vie de la majorité des quelque 65 millions de Congolais qui vivent dans une grande misère malgré d'importantes richesses minérales dans l'Est. Il plaide en particulier pour la bonne gouvernance et des progrès en matière d'accès à l'eau, l'électricité, la santé, l'éducation, la justice et la sécurité¹¹.

Étant un mouvement et non une association, Lucha ne s'est pas légalement enregistré. Il revendique dans le pays entre 2 000 et 3 000 membres, une fourchette surestimée, selon certains officiels. Les membres sont des jeunes, diplômés ou non, vivant surtout à Goma et dont certains évoluent sous pseudonyme pour ne pas compromettre leur position professionnelle. Le mouvement n'a pas désigné de dirigeant par souci d'égalité entre ses membres, mais aussi dans une logique de responsabilisation et de protection. « Il s'agit que chacun se sente responsable de ses actions et soit prêt à en assumer les conséquences, comme par exemple la prison », explique un militant¹², en ajoutant que ne pas avoir de « chef » limite le risque de « corruption ou manipulation » et d'« élimination physique ».

Lucha s'est surtout fait connaître lors de la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23) de mai 2012 à novembre 2013. Durant cette crise, des organisations de la société civile, dont Lucha, ont dénoncé la passivité de la Mission de l'ONU (Monusco), l'une des plus importantes du monde avec environ 20 000 hommes en uniforme. Ils l'ont invitée à accomplir son mandat de protection des civils ou à quitter le pays. Après la défaite du M23, Lucha a ensuite repris son plaidoyer pour l'amélioration du quotidien

10. Site de Lucha, disponible sur : www.luchacongo.org.

11. Analyse de la situation en RDC de Lucha, disponible sur : www.luchacongo.org.

12. Interview d'un militant de Lucha, Kinshasa, mars 2016.

des Congolais, notamment au travers de sa cyber-campagne « Goma veut de l'eau¹³ », qui dénonçait grâce à des *selfies* et des tee-shirts le manque d'accès à cette ressource dans une ville bordée par le lac Kivu.

L'autre bataille de Lucha est la lutte contre l'insécurité qui perdure à l'Est du Congo depuis plus de deux décennies. Le 28 novembre 2015 à Goma, il a appelé à rendre hommage aux quelque 500 personnes massacrées depuis octobre 2014 dans le territoire de Beni, dans l'extrême-nord du Nord-Kivu, par des hommes armés supposément liés à la rébellion musulmane ougandaise (Allied Democratic Forces, ADF). La police a violemment dispersé le rassemblement et neuf personnes, dont deux militants de Lucha, ont été arrêtées pour association de malfaiteurs, incitation à la révolte contre l'autorité et outrage à l'autorité. Finalement, les deux membres de Lucha ont été condamnés à trois mois de prison et libérés – leur détention préventive couvrant la peine – et les sept autres manifestants ont été acquittés.

La capacité de mobilisation de Lucha reste difficile à mesurer car ses manifestations sont réprimées, ne permettant pas de savoir si elle est capable de rassembler plusieurs dizaines, plusieurs centaines, ou plusieurs milliers de citoyens. Le 15 mars, anniversaire de l'arrestation des militants de Lucha, Fred Bauma et de Filimbi, Yves Makwambala, seule une vingtaine de jeunes de Lucha ont défilé à Goma : 18 ont été arrêtés pour rébellion et incitation à la révolte, puis libérés après le paiement d'une amende transactionnelle d'environ 30 dollars.

L'activisme de Lucha agace au plus au point le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, qui accuse ces jeunes de « faire du bruit » et de se dire « pourchassés » afin d'obtenir des « financements étrangers¹⁴ ». C'est dans ce climat que Lucha essaie de s'étendre. En janvier, le mouvement a annoncé son implantation au Sud-Kivu, après celle à Kinshasa, Kisangani et Bunia (Nord-Est) et Mbuji-Mayi (centre)¹⁵.

Le mouvement fonctionne grâce à des cotisations venues de militants et de sympathisants qui sont collectées et gérées par des cellules de quatre à cinq personnes. Un militant interrogé souligne qu'il n'y a « aucune ambassade » et « aucune organisation qui a jamais donné un seul franc à Lucha », mais reconnaît une aide en nature : « ASF (Avocats sans Frontières) envoie des avocats pour défendre nos militants, comme ils estiment qu'ils sont des défenseurs des droits de l'homme. À Goma et

13. Campagne « Goma veut de l'eau », disponible sur : www.luchacongo.org.

14. Interview de Julien Paluku, Kinshasa, février 2016.

15. Installation de Lucha au Sud-Kivu : www.facebook.com.

Kinshasa, certains avocats congolais défendent les militants bénévolement parce qu'ils estiment que notre cause est aussi la leur¹⁶ ».

Filimbi

Filimbi (« sifflet », en swahili) est piloté par Floribert Anzuluni, Mi-Yangu Kiakwama et Franck Otete, tous trois en exil. Le concept de cette plateforme est apparu dans la capitale congolaise en marge des élections de 2011. Certains de ses membres actuels avaient alors organisé un forum de jeunes pour créer un « réseau d'alerte avant, pendant et après les élections¹⁷ », selon Floribert Anzuluni, coordonnateur de Filimbi. Le plan a échoué car « la grande majorité des associations de jeunes étaient en réalité des satellites des différents partis et des machines à pomper des financements ». Finalement, le déclic s'est produit lorsque le M23 a pris Goma : cela symbolisait « l'humiliation de trop, conséquence de l'inexistence de l'État, de la mauvaise gouvernance, dans une certaine mesure la complicité de nos autorités¹⁸ ».

C'est en mars 2015 à Kinshasa que le mouvement « citoyen » et « non partisan » Filimbi a officiellement vu le jour, lors d'un événement sponsorisé par les États-Unis et centré sur « l'engagement citoyen des jeunes » congolais, « en s'inspirant notamment des interventions d'artistes engagés, d'expériences réussies de mobilisation des jeunes sur cette question¹⁹ ». Les États-Unis ont nuancé en indiquant qu'il s'agissait d'échanger sur « l'importance de l'engagement civique » dans le cadre du processus électoral²⁰.

La rencontre s'est mal terminée : le 15 mars, la police a arrêté une trentaine de personnes, dont le diplomate américain Kevin Sturr, des journalistes congolais et étrangers, trois membres du mouvement sénégalais Y'en a marre et un du mouvement burkinabè Balai citoyen. Le gouvernement a estimé que les activistes fomentaient « des actes de violence » contre les institutions du pays et a assimilé les Ouest-Africains à des « apprentis exportateurs de révolution ». Cinq membres de Filimbi (dont Floribert Anzuluni) ont été évacués du pays par un avion de la Monusco, les quatre Ouest-africains ont été expulsés²¹ et, aujourd'hui, seuls

16. Interview d'un militant de Lucha, Kinshasa, mars 2016.

17. Interview avec Floribert Anzuluni, Kinshasa, décembre 2015.

18. *Ibid.*

19. Présentation de Filimbi, disponible sur : <http://filimbi.org>.

20. Ambassade des États-Unis en RDC, « US Diplomat Arrested in Kinshasa », communiqué de presse, mars 2015, disponible sur : <http://kinshasa.usembassy.gov>.

21. « La RDC va expulser les militants sénégalais et burkinabè arrêtés », *L'Express*, 18 mars 2015, disponible sur : www.lexpress.fr.

deux Congolais restent détenus : Fred Bauma, militant de Lucha, et Yves Makwambala, webmaster et graphiste de Filimbi.

À l'issue de cette rencontre polémique, le gouvernement avait affirmé que « 100 000 dollars » offerts par des pays ayant « pignon sur rue » en RDC avaient été trouvés dans un établissement bancaire de Kinshasa. Filimbi explique que l'USAID en a financé une partie, mais Floribert Anzuluni souligne que, depuis, aucune organisation ou pays étranger n'a financé le mouvement – alimenté par des « dons » allant en moyenne de « 100 à 1 000 euros », provenant de Congolais et « amis du Congo » en RDC et en Belgique, et transférés sur un compte belge²².

Filimbi explique qu'en tant que plate-forme, il n'est pas tenu de s'enregistrer et précise qu'il fédère plusieurs dizaines d'associations à travers le pays qui préfèrent souvent ne pas revendiquer leur adhésion pour éviter les pressions et menaces. L'objectif des animateurs du mouvement est d'outiller les jeunes de tous les milieux (estudiantin, artistique, associatif, entrepreneurial, etc.) pour qu'ils puissent influencer les politiques dans les domaines de l'enseignement, de l'emploi, de la santé, de la participation civique et politique, ou encore sur des questions liées au genre ou au conflit.

Filimbi dispose d'un site (<http://filimbi.org>) qui détaille ses objectifs, son approche et sa philosophie. Il souligne qu'il est « important d'amener la démocratie vers les jeunes », d'« accroître » leur participation citoyenne et d'« encourager le dialogue entre les jeunes et les acteurs tant sociaux que politiques²³ ». Pour cela, il souhaite rendre l'engagement citoyen séduisant et compte y parvenir en créant des « équipes de rue » pour sensibiliser, et en organisant notamment des ateliers, des formations, « des concerts citoyens, des foires aux problèmes, des concours, des débats citoyens²⁴ ».

Inspiration ouest-africaine

Lucha et Filimbi tirent leur inspiration de modèles étrangers ouest-africains : Y'en a Marre et Balai citoyen. Lucha admire « leur succès dans la mobilisation des citoyens de leurs pays, dans la résistance pacifique contre le maintien au pouvoir de présidents au mépris de la volonté populaire et de leurs propres constitutions », et comment ils ont « su rester fidèles à leurs principes [...] malgré la forte tentation à se faire enrôler dans la politique politicienne²⁵ ».

22. Interview avec Floribert Anzuluni, Kinshasa, décembre 2015.

23. Présentation de Filimbi disponible sur : <http://filimbi.org>.

24. *Ibid.*

25. Interview d'un militant de Lucha, Kinshasa, mars 2016.

Filimbi se sent aussi proche de ces deux mouvements. « Nos pays sont majoritairement jeunes, ils ne sont pas ou peu démocratiques et ne respectent pas les principes de bonne gouvernance, la situation sociale des jeunes est mauvaise », justifie Floribert Anzuluni²⁶, qui connaît depuis quelques années le leader de Y'en a Marre, Fadel Barro. Il ajoute que la méthode pour changer la situation est la même : « mobiliser cette jeunesse en agissant légalement et de manière non violente ».

Autre point commun : pour l'heure, comme leurs homologues ouest-africains, Lucha et Filimbi ne se voient pas entrer en politique. Des militants de Lucha ont été approchés par la majorité mais ont refusé les propositions. « Il y a eu plusieurs tentatives, y compris des propositions de postes politiques et d'argent. Tout récemment, il y a eu aussi des tentatives de marchandage entre la liberté de nos camarades [emprisonnés] et un "assouplissement" de nos prises de position sur certaines questions politiques », explique un militant de Lucha²⁷. Lucha justifie ses réserves car, par ailleurs, « aucun parti aujourd'hui n'est à la hauteur de nos aspirations et de celles du peuple », poursuit-il. Filimbi fait le même constat : « La bataille de l'engagement des citoyens doit se mener avec celle de l'émergence à moyen/long terme d'une classe politique alternative. Mais pas question de se muer en parti. [...] Pour permettre *au finish* l'amélioration de la situation des citoyens il faut d'une part des citoyens engagés et d'autre part un *leadership* politique et économique approprié », commente Floribert Anzuluni²⁸.

Lucha préfère se positionner en garde-fou. « Si demain Moïse [Katumbi] est élu et qu'il fait des bêtises, on descendra dans la rue pour contester. Ce qui nous importe, c'est le bien-être des Congolais. [...] On collabore aujourd'hui avec tous ceux qui soutiennent l'alternance, y compris les opposants, mais on n'ira pas avec eux au pouvoir, on restera dans la société civile entre autres pour leur rappeler leurs obligations », précise le militant de Lucha²⁹.

La majorité n'est pas la seule à courtiser Lucha et Filimbi. Début mars, le M23 a plaidé que « la place des jeunes activistes de Lucha et Filimbi n'est pas en prison³⁰ », appelé à leur « libération immédiate » et demandé aux autorités de leur « garantir la liberté d'expression et de manifestation³¹ ».

26. Interview Floribert Anzuluni, Kinshasa, mars 2016.

27. Interview d'un militant de Lucha, Kinshasa, mars 2016.

28. Interview de Floribert Anzuluni, Kinshasa, mars 2016.

29. Interview d'un militant de Lucha, Kinshasa, mars 2016.

30. Déclaration du M23 sur le climat de tension actuel au Nord-Kivu. Plus de d'informations sur : www.facebook.com.

31. *Ibid.*

Lucha s'est d'emblée distancié de l'ex-rébellion sur Twitter. « On ne sait jamais, [le porte-parole du gouvernement Lambert] Mende qui nous accusait déjà d'être en connivence avec ceux qui créent l'insécurité au Nord-Kivu peut bondir là-dessus » pour blâmer plus encore le mouvement, justifie un militant³².

L'importance des réseaux sociaux

À l'instar du Balai citoyen et de Y'en a Marre, Lucha et Filimbi sont très présents sur les réseaux sociaux. Ils se montrent particulièrement actifs sur Twitter, qui sert de vecteur pour leur visibilité bien plus que leur site, qui sert plutôt de plaquette de présentation. Sur Twitter, les militants postent leurs déclarations, réagissent à des décisions ou actions de Kinshasa, exigent la libération de leurs membres, ou interpellent les autorités, des ambassadeurs, des responsables de l'ONU ou des ONG de défense des droits humains.

Lucha compte 10 000 *followers* sur Twitter et a posté 7 500 *tweets*. Il *tweete*, parfois en direct, le déroulé du procès de ses militants ou la répression de ses manifestations, souvent avec des photos à l'appui. Filimbi possède pour sa part 3 700 *followers* et a posté 700 *tweets*. Lucha et Filimbi utilisent des *hashtags* repris par leurs sympathisants : #FreeLucha, #FreeFilimbi, #FreeFred, #FreeYves ou #Yebela³³. Quant à Facebook, la page de Filimbi (8 700 *likes*) est souvent mise à jour, comme celle de Lucha, qui compte 20 000 *likes*.

Les réseaux sociaux sont devenus un lieu de contestation par excellence, aussi bien en RDC, qu'à l'étranger. Le cri de ralliement « telema » (« lève-toi », en lingala), utilisé lors des manifestations meurtrières de janvier 2015, est devenu une sorte de label : un site éponyme français-anglais (www.telema.org) a été créé aux États-Unis et se définit comme une « coalition d'individus et d'organisations congolaises » souhaitant « accélérer la prise de conscience politique et l'émancipation économique à travers des actions citoyennes » en RDC.

Quant à Ingeta (« qu'il en soit ainsi », en kikongo), devenu un autre cri de ralliement partagé sur les réseaux sociaux, il s'agit du nom d'un mouvement créé en janvier 2012 pour contester le « hold-up électoral » de la présidentielle de novembre 2011. Ingeta et sa plate-forme (www.ingeta.com) visent à informer, connecter et organiser des « initiatives congolaises et africaines allant dans le sens de libération » de

32 Interview d'un militant de Lucha, Kinshasa, mars 2016.

33. « Sache-le », en lingala. Ce *hashtag* a été créé récemment pour rappeler au président Joseph Kabila que la fin de son mandat approche.

la RDC et à développer des « projets économiques, politiques, sociaux et culturels ».

Selon son site, Ingeta est « non partisan et non violent », et fondé par un « groupe d'activistes congolais [...] répartis dans le monde (Congo, Canada, USA, France, Belgique, Royaume-Uni) ». Ingeta offre de la visibilité à Telema, et inversement, mais les liens entre les deux structures ne sont pas clairs.

Structuration interne et externe de la contestation citoyenne

Lucha et Filimbi s'insèrent dans des réseaux de solidarité nationaux mais aussi internationaux. Ils s'efforcent de jouer un rôle actif dans les actions de la plate-forme nationale Front citoyen et de contribuer à l'ébauche d'un réseau panafricain de jeunes prêts à demander des comptes aux autorités.

Une internationale de la jeunesse africaine écoutée par des partenaires internationaux

Si les interactions entre les mouvements congolais et ceux de la diaspora sont difficiles à mesurer, une chose est sûre : Internet renforce les liens entre Filimbi, Lucha et des mouvements similaires sur le continent africain. Ainsi, des jeunes du Burkina Faso, du Sénégal, de la République démocratique du Congo, du Togo, de la Mauritanie, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Mali, et du Cameroun se sont réunis fin juin 2015 à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, en marge du Festival de films sur les droits humains et la liberté d'expression.

La rencontre a été ponctuée par la « déclaration de Ouagadougou³⁴ » qui demande la « libération immédiate et sans conditions de tous les prisonniers d'opinion injustement et illégalement détenus en Afrique », y compris de Fred Bauma et Yves Makwambala, et prône la mise en place d'un « système d'action d'alerte de soutien » pour les activistes et artistes arrêtés ou menacés dans les différents pays.

La déclaration est assortie d'une feuille de route censée jeter les bases d'une « plate-forme commune des mouvements citoyens en Afrique ». S'appuyant largement sur les possibilités de synergies offertes par les réseaux sociaux, cette plate-forme doit être créée en marge de l'Université de l'engagement citoyen, prévue à Dakar au cours du premier trimestre 2016. Cet événement doit aboutir à la ratification d'un manifeste de la jeunesse africaine.

34. Déclaration de Ouagadougou des Mouvements Citoyens Africains, 3 août 2015, disponible sur : <http://wakatinfo.over-blog.com>.

La plate-forme devra être à même de réunir les forces, les stratégies et les expériences pour « définir des actions prioritaires au niveau local/national : par exemple sur les changements constitutionnels, les longs règnes, la protection, l'organisation et la supervision des élections, les besoins de bases des populations (électricité, eau, santé, éducation) » avec pour objectif de mener des « actions communes dans le but de la libération et de la démocratisation du continent³⁵ ».

En septembre 2015, une dizaine d'associations censées rallier la plate-forme panafricaine, dont Filimbi, Lucha et Y'en a marre, avaient soutenu le Balai Citoyen après que des militaires de la garde du président déchu Blaise Compaoré aient pris le pouvoir mi-septembre, menaçant le processus de transition et les élections : « Avec le peuple burkinabè nous rejetons l'idée en cours aujourd'hui d'une participation du général putschiste [Gilbert] Diendéré aux institutions de la transition. Il est inacceptable de récompenser les assassins de la démocratie.³⁶ »

Lucha et Filimbi bénéficient d'importants soutiens en RDC et à l'étranger grâce à leur stratégie de communication. Après l'arrestation de Fred Bauma et Yves Makwambala, Lucha et Filimbi ont mis sur leur profil la photo des deux jeunes, donnant ainsi un visage à la répression de la liberté d'expression et des droits de l'homme en période pré-électorale dénoncée par l'ONU et les ONG. Des sympathisants leur ont emboîté le pas en changeant eux aussi leur photo de profil. Le compte Twitter d'Amnesty International pour l'Afrique de l'Est et la région des Grands Lacs a pour sa part posté comme photo de couverture un dessin appelant à libérer les deux jeunes.

En février 2016, un autre visage s'est ajouté et un nouveau *hashtag* est apparu : #FreeRebecca, le prénom d'une militante de Lucha arrêtée avec cinq autres activistes du mouvement dans le cadre d'une opération ville-morte décrétée le 16 février par l'opposition et une partie de la société civile. L'étudiante en psychologie de 22 ans apparaît aussi en « photo de profil » du compte Twitter de Lucha, assorti d'un message pour la journée de la Femme : « Je suis fière de passer ce 8 mars 2016 en prison pour avoir soutenu le respect de la Constitution de mon pays, et de m'être engagée à défendre la démocratie à travers une lutte non violente. » Des sympathisants ont repris une photo de Rebecca Kavugho sur Twitter et Facebook, où souvent elle apparaît dans sa tenue bleue et jaune de prisonnière. Certains ont rebaptisé leur compte en son honneur : « Je suis

35. *Ibid.*

36. Déclaration sur la situation au Burkina Faso, septembre 2015, disponible sur : www.luchacongo.org.

Rebecca », « Moi, Rebecca », ou « Rebecca combattante ». Quelques internautes qualifient Rebecca Kavugho de « Jeanne d'Arc » congolaise. La députée européenne d'origine congolaise Cécile Kyenge a tweeté le 8 mars un message à son attention, expliquant qu'elle avait une « pensée émue pour la recluse Rebecca Kavugho, membre de la Lucha », et demandant sa « libération immédiate »³⁷. Des responsables politiques et des anonymes lui ont particulièrement rendu hommage ce jour-là.

En RDC, plusieurs organisations de la société civile et plusieurs partis d'opposition ont exigé la libération des militants. Par ailleurs, mi-juin, une commission d'enquête parlementaire majorité-opposition a estimé que, suite au « manque criant d'éléments établissant une quelconque tentative d'entreprise terroriste ou de déstabilisation de l'État », les autorités devraient arrêter « toutes les poursuites » contre Fred Bauma et Yves Makwambala³⁸, pour qui plusieurs députés de la majorité ou alliés éprouvent une sympathie discrète.

Au plan international, à la suite des arrestations de mars 2015, Lucha et Filimbi ont réussi à attirer l'attention de plusieurs pays et organisations étrangères. Mi-juillet, le Parlement européen a réclamé la libération immédiate et sans condition³⁹ de Fred Bauma et Yves Makwambala, dont le cas préoccupe l'ONU et les ONG Human Rights Watch et Amnesty International, qui a mis en ligne une pétition⁴⁰ et soutenu la diffusion d'une chanson reggae initiée par des artistes de Goma et appelant à la libération des deux jeunes⁴¹.

Preuve que leur voix est considérée en haut lieu, du 29 février au 4 mars, Floribert Anzuluni et Paul Nsapu, président de la Ligue des électeurs (membre du Front citoyen) et secrétaire général de la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), ont effectué à New York une « mission de sensibilisation auprès des diplomates accrédités aux Nations Unies, membres du Conseil de sécurité »⁴². Ils ont alerté sur la crise pré-électorale en RDC et demandé que la Monusco, dont le mandat sera

37. Tweet de Cécile Kyenge, 8 mars 2016, disponible sur : <https://twitter.com>.

38. « RDC : un rapport parlementaire dément le caractère "terroriste" des militants de Filimbi », Radio Okapi, 10 juin 2015, disponible sur : www.radiookapi.net.

39. Résolution du Parlement européen sur la République démocratique du Congo (RDC), en particulier le cas de deux militants des droits de l'homme en détention, Yves Makwambala et Fred Bauma, 8 juillet 2015, disponible sur : www.europarl.europa.eu.

40. Pétition d'Amnesty International pour la libération de Fred Bauma et Yves Makwambala, 1^{er} juillet 2015, disponible sur : www.amnesty.be.

41. Clip de la chanson de soutien à Fred Bauma et Yves Makwambala, disponible sur : www.facebook.com.

42. « RDC : le Front citoyen 2016 demande "une protection particulière" à l'ONU », *RFI Afrique*, 10 mars 2016, disponible sur : www.rfi.fr.

renouvelé fin mars, accorde une « attention particulière » aux opposants, militants de la société civile et aux journalistes.

L'animateur français Claudy Siar, de Radio France Internationale (RFI), a plusieurs fois dénoncé la détention de Fred Bauma et Yves Makwambala – et désormais aussi celle de Rebecca Kavugho – sur les ondes et sur Twitter, ce qui lui a valu un refus de visa pour la RDC. Le chanteur et militant ivoirien Tiken Jah Fakoly – refoulé de Kinshasa en juin 2015⁴³, *a priori* suite à un concert en février 2015 à Goma où il mettait en garde les présidents qui veulent s'accrocher au pouvoir – soutient également les activistes. Les valeurs de Lucha et Filimbi sont aussi défendues par l'Église catholique et le gynécologue congolais Denis Mukwege, mondialement connu pour son aide à des milliers de femmes violées lors des conflits de l'Est.

Structuration interne : le rôle de ces mouvements dans le Front citoyen

Faute de pouvoir le faire en RDC, l'opposition contre Joseph Kabila s'est réunie à l'étranger. Mi-décembre 2015, une rencontre sur les élections et la bonne gouvernance en Afrique subsaharienne initiée par Filimbi a été organisée sur l'île de Gorée avec l'appui notamment de la Fondation Konrad Adenauer. Félix Tshisekedi, Moïse Katumbi, Vital Kamerhe, Ève Bazaïba (la secrétaire générale du MLC), le G7, ainsi que des représentants congolais de plus petits partis d'opposition, d'ONG de défense des droits de l'homme ou de mouvements dits « citoyens », dont Lucha et Filimbi, avaient fait le voyage. Étaient également présents : l'ex-rebelle devenu politicien Antipas Mbusa Nyamwisi, qui vit en exil, ainsi que des militants de Y'en a Marre et du Balai Citoyen.

Alors que le gouvernement congolais a dénoncé une réunion visant à créer des mouvements de déstabilisation, l'Église catholique a quitté les lieux⁴⁴ en constatant qu'il n'y avait que des opposants parmi les acteurs politiques, ce qui risquait de compromettre sa neutralité avant l'hypothétique dialogue national. Ce serait toujours par souci de neutralité qu'elle n'a pas signé la charte du « Front citoyen 2016 », lancé sur initiative de Filimbi et auquel ont adhéré les participants de la rencontre pour faire barrage à un éventuel passage en force de Joseph Kabila.

43. « Le chanteur ivoirien Tiken Jah Fakoly refoulé à son entrée à Kinshasa », Radio Okapi, 20 juin 2015, disponible sur : www.radiookapi.net.

44. Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), « Mise au point de la Cenco sur la participation de son délégué à la conférence internationale de Dakar », 13 décembre 2015, www.cenco.cd.

Le Front s'est déclaré prêt au bras de fer avec le pouvoir et a lancé sa première action de contestation populaire en février avec un résultat mitigé. Dans la déclaration officialisant son existence, il exigeait la publication « au plus tard le 31 janvier d'un calendrier électoral consensuel », qui respecte la Constitution et intègre une mise à jour du fichier électoral censée commencer « au plus tard le 10 février », faute de quoi il publiera un calendrier d'actions non violentes. Le 10 février, alors que la Ceni a proclamé l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs pour le 26 mars, le Front citoyen a annoncé pour le 16 février une journée « ville-morte » afin de commémorer la marche des chrétiens de 1992.

À l'occasion du 16 février 2016, l'Église catholique avait initialement appelé à une marche pour « consolider la démocratie » et le Front citoyen souhaitait s'y greffer. Mais les prélats se sont ravisés, craignant une récupération politique de l'événement et potentiellement des violences : le PPRD avait appelé le même jour à une « marche pour la paix », et des rumeurs persistantes faisaient état du recrutement de jeunes « sportifs », également appelés « pombas », pour créer des troubles.

Malgré des intimidations, la journée « ville-morte » a été largement suivie à Kinshasa. Pour le Front, cette grève générale, observée dans une moindre mesure à Goma, Bukavu et Lubumbashi, symbolisait une grande victoire. Il reconnaît néanmoins que la réussite tient à un mélange de soutien au mot d'ordre et de craintes que des violences n'éclatent. Plusieurs Congolais interrogés ont confié qu'ils n'avaient pas envoyé leurs enfants à l'école, redoutant des troubles⁴⁵.

Aucune violence majeure n'a été signalée mais il y a eu des arrestations. « Au total, les forces de police et du renseignement ont procédé à 45 arrestations au cours de la journée « ville-morte » à Kinshasa, Goma, Uvira et Lubumbashi, des arrestations qui ont principalement visé des membres des partis d'opposition et de la société civile », selon le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme⁴⁶.

Le Front citoyen n'a pas vocation à durer : il s'est fixé comme objectif l'alternance démocratique et pacifique à la fin du mandat de Joseph Kabila, jour qui marquera sa disparition. Partis, associations, ONG... La diversité du Front est autant sa force que sa faiblesse : en dépit d'une cause commune, les visions, sensibilités et stratégies sont parfois divergentes entre politiciens et associatifs, sclérosant ainsi la prise de décision.

45. Interviews de Kinshasa, Kinshasa, février 2016

46. Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), « Le harcèlement des organisations de la société civile et le rétrécissement de l'espace démocratique en RDC », 26 février 2016, disponible sur : www.ohchr.org.

Le Front met en avant des associations, et en particulier l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) et la Nouvelle société civile congolaise (NSCC), toutes deux en proie à des dissidences, pour certaines provoquées par le pouvoir. Certaines associations refusent d'adhérer au Front car elles ne se reconnaissent pas dans sa philosophie. Des « actions ponctuelles » avec lui sont possibles mais pas sur la durée car la charte du Front est « contraire à nos principes », commente Me Georges Kapiamba, président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj)⁴⁷. « Vous verrez que leurs actions vont se tourner vers les seules stratégies de conquête du pouvoir en lieu et place de la promotion et la protection des valeurs des droits de l'homme et la démocratie. Le *monitoring* des violations des droits de l'homme ne figure pas à leur agenda », regrette-il, précisant que c'était « dangereux » pour « l'indépendance » des ONG membres du Front.

De son côté, Lucha salue la performance de Filimbi. « Ils ont réussi à créer un Front citoyen après avoir poussé les politiques à mettre de côté leurs ambitions et leurs égos », commente le militant de Lucha⁴⁸. Mais si les militants de Lucha se sentent indépendants sur les réseaux sociaux, ils peinent à s'imposer au sein du Front citoyen. D'abord à cause de la distance : les points névralgiques du collectif se trouvent à Kinshasa et Bruxelles. Ensuite, les militants de Lucha ont en moyenne une vingtaine d'années et n'osent pas trop s'imposer face à leurs homologues de Filimbi, plus âgés et dont ils ne se sentent pas proches en termes de stratégie. Surtout, des activistes de Lucha, mouvement adepte des actions de terrain, jugent Filimbi et le Front trop bureaucratiques et timorés. « Des déclarations, on peut en faire un paquet, mais ça ne fait pas forcément avancer les choses ! », lance le militant⁴⁹. Il explique qu'à Goma et dans d'autres villes, des membres réclament plus d'indépendance. « Ça ne peut pas continuer comme ça. Lucha à Kisangani, Lubumbashi... sont très mécontents, se demandent pourquoi on s'accroche à ce Front, alors qu'ils ne font rien. [...] On ne va pas dire qu'on n'est plus dans le Front mais on va essayer de pousser parallèlement des actions sur le terrain. On est conscient de nos faiblesses mais on ne va pas lâcher de sitôt », conclut-il⁵⁰.

Lucha sait aussi que ses revendications peineront à aboutir si elles ne sont pas portées sur la scène politique. Alors faute de se muer en parti, il a commencé à prendre des contacts directs avec plusieurs politiciens de l'opposition, dont Moïse Katumbi et Vital Kamerhe, mais aussi de la

47. Interview de Georges Kapiamba, Kinshasa, février 2016.

48. Interview d'un militant de Lucha, Kinshasa, mars 2016.

49. *Ibid.*

50. *Ibid.*

majorité. « On est pour le respect de la Constitution, l’alternance mais aussi pour le respect des droits humains, la justice sociale, la lutte contre l’insécurité... Alors peu importe avec qui on discute – opposition, majorité, communauté internationale – l’essentiel est que la cause avance ! », poursuit le militant⁵¹.

Lors du lancement officiel du Front citoyen en décembre à Kinshasa (un lancement a aussi été organisé en même temps à Bruxelles), Jean-Lucien Bussa, chef du Courant des démocrates rénovateurs (Cder), a déploré que les partis absents à Dakar – dont le sien – soient relégués au rang de « suiveurs », condamnés à simplement signer la charte après les autres qui, eux, ont pu faire le voyage. Avec quelques opposants, Jean-Lucien Bussa a par la suite créé un Front des démocrates, uniquement composé de partis, et qui se dit membre du Front citoyen.

Également coordonnateur du Front, Floribert Anzuluni refuse de commenter le fonctionnement du collectif, expliquant qu’il s’agit d’un « débat interne⁵² ». Il reconnaît par ailleurs que « notre classe politique est "malade" » car « chacun de nos politiciens est impliqué dans une histoire », mais il estime que ces casseroles ne sont pas le plus important pour l’heure. « Nous reviendrons sur tous ces aspects une fois que l’alternance sera effective. À ce stade, la nation congolaise doit se rassembler pour barrer la route au maintien par la force du président Kabila », souligne-t-il⁵³.

Se rassembler ne sera pas facile. « Certains estiment qu’il faut déjà organiser des primaires pour désigner un candidat commun, d’autres estiment par contre que ce qui est urgent actuellement c’est de consolider d’abord la cohésion interne », confie un député appartenant à l’un des partis du Front⁵⁴. L’idée d’un candidat unique avait été évoquée en décembre par Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi, et ce dernier avait évoqué en janvier l’idée de primaires⁵⁵. Cette déclaration avait embarrassé plusieurs figures du Front, qui n’ont pas voulu la condamner afin de préserver une image de cohésion. Mais chez l’UDPS, le MLC et l’UNC, on a tout de même estimé que des primaires seraient complexes à organiser, coûteuses et surtout prématurées, puisque la tenue de la présidentielle reste sujette à caution⁵⁶.

51. *Ibid.*

52. Interview avec Floribert Anzuluni, Kinshasa, mars 2015.

53. Interview avec Floribert Anzuluni, Kinshasa, décembre 2015.

54. Interview avec un député de l’opposition, Kinshasa, mars 2016.

55. « RD Congo : une primaire pour désigner le candidat de l’opposition à la présidentielle ? », *France 24*, 14 janvier 2016, disponible sur : www.france24.com.

56. Interviews avec l’UDPS, le MLC et l’UNC, Kinshasa, janvier 2016.

Les actions du Front sont sans doute aussi freinées par la suspicion interne ciblant certains membres, soupçonnés de se livrer à un double-jeu. La déclaration annonçant la journée « ville-morte » avait été préparée par quelques personnes et une seule détenait la déclaration finale, à lire le jour J. L'objectif était d'éviter qu'elle ne fuite dans la presse avant l'heure mais aussi d'empêcher que « le document ne soit vendu aux services de sécurité », selon un des cadres du Front.

La réponse gouvernementale

Même si le pouvoir s'en défend, il prend très au sérieux cette opposition citoyenne. Un diplomate interviewé estime notamment que « les militants de Lucha font vraiment peur aux autorités⁵⁷ ». Le gouvernement les accuse d'être les agents d'un complot fomenté par l'étranger et tout son arsenal répressif est mobilisé, conformément aux avertissements lancés par le président lors de son discours à la nation le 14 décembre 2015⁵⁸ et aux instructions de l'Agence nationale de renseignements (ANR).

Après la rencontre de Dakar, Kinshasa a en effet pris une série de mesures⁵⁹. Dans une note datée du 12 décembre et adressée au président du Sénat Léon Kengo wa Dondo, Kalev Mutond, administrateur général de l'ANR, annonce l'existence d'un « complot » visant à la « déstabilisation de la nation et de l'État⁶⁰ ». Il y recommande une « sensibilisation de partis politiques, toutes tendances confondues », pour dénoncer, « par des déclarations radiodiffusées et des meetings », la « messe noire » de Dakar, qui a par la suite été dénigrée sur la Radio-Télévision Nationale Congolaise.

Il demande aussi d'infiltrer le Front « en vue de son implosion », l'utilisation des réseaux sociaux pour les « contrecarrer », l'équipement de la police en armes non létales et en matériel anti-émeute (présenté fin janvier au public) en prévision d'éventuelles manifestations, une « collecte diligente » de preuves « établissant les atteintes à la sûreté intérieure et extérieure de l'État » pour entamer des poursuites, et une « application

57. Interview d'un diplomate, Kinshasa, mars 2016.

58. Joseph Kabila a souligné qu'il ne permettra « sous quelque prétexte que ce soit » que les efforts « pour bâtir la paix et la sécurité dans notre pays et dans la région [...] soient compromis [...] par ceux qui, de mauvaise foi et de manière délibérée, choisiront de rester enfermés dans leurs postures négativistes, refusant le dialogue au profit des complots contre la République et promettant sang et sueur à notre peuple. ». Discours de Joseph Kabila sur l'état de la Nation, 14 décembre 2015, disponible sur : <http://7sur7.cd>.

59. AFP, « Kinshasa accuse Dakar d'accueillir une réunion destinée à déstabiliser la RDC », 13 décembre 2015.

60. Note de l'ANR sur la « consolidation d'une coalition de déstabilisation de la RDC à partir de Dakar, au Sénégal, sous la supervision de parrains étrangers », décembre 2015, disponible sur : <http://afrikarabia.com>.

rigoureuse » de la loi contre les structures « non conformes à la législation en vigueur, cas de Lucha et de Filimbi ».

Le 28 décembre, Filimbi a riposté dans un communiqué fustigeant un rapport « scandaleux », truffé d'erreurs et offrant une « preuve supplémentaire » que « l'ANR est devenue une véritable police politique au service d'un régime, voire d'un homme⁶¹ ».

Dans la même période, Kinshasa a intimé aux associations de s'enregistrer au risque de voir leurs activités suspendues, voire interdites. Les autorités ont aussi posé des caméras de surveillance et exhorté une nouvelle fois les détenteurs de téléphones portables de s'identifier auprès de leur opérateur, évoquant notamment des raisons de maintien de l'ordre public. En janvier 2015, espérant affaiblir la capacité d'organisation des manifestants et mettre fin à la désinformation qui selon elle avait cours, Kinshasa avait fait couper l'internet mobile et les SMS pendant plusieurs semaines. Face à la nouvelle demande d'enregistrement, certains ont acheté une autre puce dans la rue, pour moins d'un dollar, ou ont cherché à s'en procurer à Brazzaville, de l'autre côté du fleuve Congo.

La veille de la journée « ville-morte » du 16 février, le vice-premier ministre et ministre de l'Emploi et du Travail, Willy Makiashi, avait rappelé que cette date n'était pas fériée et menaçait de contrôles et de sanctions tous les fonctionnaires⁶². À Lubumbashi, Kalev Mutond se serait livré à « des pratiques d'intimidation et des menaces [...] lors des réunions tenues successivement avec les opérateurs économiques et les responsables des universités et instituts supérieurs de Lubumbashi », selon les associations Justicia et la Ligue contre la corruption et la fraude (Licof)⁶³. Qualifiant les intimidations et menaces de « dérives dictatoriales », elles ont aussi affirmé que le maire de Lubumbashi a exercé des pressions pour que les magasins ouvrent, au risque de rester fermés « pour toujours ». En outre, les autorités ont coupé pendant une dizaine d'heures le signal de RFI, jugeant que la radio avait « mis de l'huile sur le feu » avant la journée du 16 février. En réalité, les autorités auraient craint que la journée tourne mal et que RFI, l'une des radios les plus écoutées du pays, n'en rende compte, risquant de créer un effet boule de neige.

Dans un rapport publié le 8 décembre, le Bureau conjoint de l'ONU pour les droits de l'homme (BCNUDH) avait dénoncé une « répression

61. Filimbi-Lucha, Rapport scandaleux de l'ANR sur la rencontre dite « de Gorée », communiqué de presse, décembre 2015, disponible sur : www.sautiyacongo.org.

62. Injonction de Willy Makiashi lue le 15 février sur la RTNC.

63. Congo Indépendant, « Lubumbashi : Kalev Mutondo en campagne d'intimidation », 15 janvier 2016, disponible sur : www.congoindependant.com.

inquiétante de l'opposition, des médias et de la société civile » qui serait « susceptible d'affecter la crédibilité du processus électoral⁶⁴ ». Il relevait « des exécutions sommaires, des menaces de mort, des arrestations et détentions arbitraires, une utilisation excessive de la force par les forces de sécurité et des restrictions au droit aux libertés d'expression et de réunion pacifique⁶⁵ » de l'opposition, dont les manifestations sont régulièrement dispersées tandis que celles de la majorité ne connaissent aucune entrave. Le 26 janvier, le BCNUDH a annoncé qu'il avait documenté « 3 847 violations des droits de l'homme [...] en 2015 en RDC », soit une « augmentation de 64 % par rapport à 2014⁶⁶ ». En février, le chef du Bureau, Jose Maria Aranaz, a appelé à « un changement de cap et à des actions immédiates pour garantir les libertés constitutionnelles⁶⁷ ».

Le BCNUDH et plusieurs États (Belgique, France, États-Unis) ont dénoncé la condamnation à deux ans de prison des six militants de Lucha arrêtés à Goma le 16 février. Ils avaient été condamnés le 24 février pour tentative d'incitation à la révolte notamment sur la base de slogans sur papier appelant au respect de la Constitution pour les élections à venir. Le Haut Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a dénoncé un procès inéquitable, un « harcèlement » des organisations de la société civile et un « rétrécissement de l'espace démocratique⁶⁸ ». La France et la Grande-Bretagne ont fait part de leurs préoccupations. Quant à la Belgique, elle s'est inquiétée des « restrictions aux droits et libertés ». Le 26 février lors d'une conférence de presse à Kinshasa, l'envoyé spécial des États-Unis pour la région des Grands Lacs, Tom Perriello, a qualifié « d'excessive » la condamnation qui est plus la preuve de « faiblesse » que de « puissance », et a prévenu que « criminaliser » l'opposition pouvait la radicaliser⁶⁹.

Le 4 mars, en appel, les six militants de Lucha ont été condamnés à six mois de prison ferme. Peu après, deux militants de la Lucha arrêtés en novembre 2015 lors de manifestations contre les tueries de Béni ont été condamnés à trois mois de prison et à une amende de 100 000 francs congolais (environ 110 dollars). Ils ont été libérés, leur peine étant couverte par leur détention préventive. La « clémence » de ces condamnations serait

64. Centre d'actualités de l'ONU, « RDC : l'ONU dénonce la répression de l'opposition, des médias et de la société civile », 8 décembre 2015, disponible sur : www.un.org.

65. *Ibid.*

66. Tweet du BCNUDH, 26 janvier 2016, disponible sur : <https://twitter.com>.

67. Tweet du BCNUDH, 17 février 2016, disponible sur : <https://twitter.com>

68. Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), « Le harcèlement des organisations de la société civile et le rétrécissement de l'espace démocratique en RDC », 26 février 2016, disponible sur : www.ohchr.org.

69. Conférence de presse du 26 février à Kinshasa de l'envoyé spécial des États-Unis pour la région des Grands Lacs, Tom Perriello.

la conséquence de pressions diplomatiques de l'ONU, l'Union européenne et de plusieurs pays (États-Unis, Belgique, Grande-Bretagne, Allemagne, France, Canada). Selon Lucha, depuis la mi-mars 2015, une trentaine de ses militants ont été condamnés (dont quatre avec sursis, six encore détenus et 18 libérés après paiement d'une amende) et 3 sont en instance de jugement en prison.

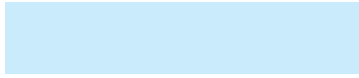
Le 10 mars, une résolution du Parlement européen a évoqué une « vive préoccupation » concernant le fait que des « responsables de la sécurité et du renseignement congolais s'en prennent à des militants pacifiques, à des dirigeants politiques et à d'autres qui s'opposent aux tentatives visant à permettre au président Kabila » de rester illégalement en poste⁷⁰. Le Parlement demande à la RDC de « prévenir tout approfondissement de la crise politique actuelle et toute escalade de la violence », et de « garantir un environnement propice à des élections transparentes, crédibles et inclusives ». Le lendemain, la FIDH et ses organisations partenaires en RDC ont appelé à ce que le nouveau mandat de la Monusco permette une protection « effective » des civils, et surtout des « groupes particulièrement ciblés tels que les défenseurs des droits humains, les journalistes et les opposants politiques⁷¹ ».

70. Parlement européen, « Droits de l'homme : liberté d'expression au Kazakhstan, Giulio Regeni, RDC », communiqué de presse, 10 mars 2016, disponible sur : www.europarl.europa.eu.

71. « RDC : le renouvellement du mandat de la MONUSCO doit répondre à la répression contre la société civile avant les élections clés », FIDH, 11 mars 2016, disponible sur : www.fidh.org.

Conclusion

Le climat actuel entre le pouvoir et la société civile a des allures de déjà vu : il rappelle en effet la fin de règne de Mobutu Sese Seko (1965-1997). L'histoire ayant tendance à se répéter en RDC, une nouvelle épreuve de force entre le pouvoir et la société civile semble se préparer avec de nouveaux acteurs : Joseph Kabila a remplacé Mobutu, et les mouvements citoyens d'une jeunesse mécontente ont remplacé l'Église catholique. Lucha et Filimbi s'appuient sur les réseaux sociaux pour faire passer leurs messages et interpeller, donnant une dimension internationale à leur combat. Ils parviennent ainsi à attirer l'attention des pays du Nord, comme les États-Unis, le Royaume-Uni ou la France, mais s'attirent aussi les foudres de Kinshasa. Alors que le report de la présidentielle de novembre 2016 semble inévitable, le Front citoyen est affaibli par des divergences que Filimbi tente de régler. Lucha cherche pour sa part à s'émanciper des lourdeurs de fonctionnement de ses aînés. Reste à voir quelle stratégie ils vont pouvoir opposer à un président qui n'a toujours pas affirmé qu'il quittera le pouvoir à la fin de son mandat.



ifri

institut français
des relations
internationales

